

La Voie de l'Avenir

Mars 2010



Lettre aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA



Cher actionnaire,

Votre entreprise aura réussi en 2009 à traverser la plus sévère crise économique des temps modernes, les conséquences de l'incendie de 2008 et de l'interruption de service d'Eurostar en fin d'année en étant **capable de rester bénéficiaire**. Certes, ce bénéfice est modeste (1,4 million d'€), mais il faut souligner qu'il aurait été beaucoup plus important si les opérateurs ferroviaires n'avaient pas fait bloquer en référé par le Tribunal de Grande Instance de Paris une partie des indemnisations qui nous sont dues en lançant une action juridique contre nos assureurs en mai dernier.

A ce jour, **le montant total d'indemnités reçues des assureurs s'élève à 147 millions d'€** pour un sinistre évalué à environ 250 millions d'€ à fin 2009. Eurostar a réclamé 48 millions d'€ à nos assureurs et le Tribunal a fait geler en tout 59 millions d'€ en l'attente d'une décision sur le fond. Eurostar ayant refusé de modifier sa position, et bien que cette action n'ait de notre point de vue, aucune justification, le Conseil a adopté sur ma proposition la solution la plus conservatoire en ne comptabilisant prudemment que 69 millions d'€ comme produit d'exploitation en 2009. Nous engagerons bien sûr toutes les actions nécessaires pour recouvrer en 2010 ce qui nous aura manqué cette année.

A l'inverse, la conclusion heureuse du contentieux « dit » de Sangatte nous a fait **recevoir 8 millions d'€ du gouvernement britannique**, qui sont venus compenser la dépréciation résiduelle de la Navette incendiée. Rappelons que c'est tout de même au total 32 millions d'€ qu'une action opiniâtre a permis d'obtenir en contrepartie des dépenses engagées pour gérer les clandestins.

Dans ces conditions, privé momentanément d'une partie de nos produits tout en ne prenant aucun retard dans la reconnaissance des charges, il est clair que le résultat 2009 n'est pas représentatif d'une année normale d'exploitation.

Constatant que nous restons bénéficiaire, le Conseil considère qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la politique de dividende instaurée en 2008. Il sera donc proposé à l'Assemblée Générale du 26 mai 2010 qui se tiendra à Coquelles **de voter un dividende de 4 centimes d'€ par action**.

L'autre aspect important des résultats annuels 2009 est également la **maîtrise des coûts -hors assurances- qui diminuent de 11 %** par rapport à 2008, sans sacrifier la maintenance et l'investissement qui restent à un niveau élevé. Le lancement du programme SAFE d'équipement du Tunnel en zone d'extinction du feu nous a permis de renégocier à la baisse (-32 %) nos primes d'assurances pour 2010 sans changer le niveau de couverture de 900 millions d'€. Cette baisse devrait se poursuivre en 2011, après la réalisation complète des SAFE.

Autre point à souligner pour ces comptes 2009 : la branche française de Veolia Cargo (54 millions d'€ de chiffre d'affaires en 2009, 600 personnes, devenu Europorte), acquise pour 17 millions d'€ (net de dette, net de cash) le 30 novembre 2009 n'est pas consolidée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2009. Ceci n'interviendra qu'en 2010.

L'action GET, qui est maintenant au compartiment A de la Bourse de Paris a rejoint en février **les indices Morgan Stanley** : MSCI Global Standard et MSCI Growth. C'est la seule valeur de la zone euro à avoir été sélectionnée lors de cette mise à jour. Cette intégration illustre la reconnaissance par les marchés de la performance et du potentiel d'Eurotunnel et de sa capacité à répondre aux standards internationaux les plus élevés dans le domaine financier. De manière automatique, votre société va également **réintégrer le Service à Règlement Différé (SRD)** à la rentrée de septembre 2010, après conversion finale des ORA restantes fin juillet. La normalisation sera alors totale, y compris dans les statuts du Groupe, puisque depuis le succès très large de la conversion anticipée de ces mêmes ORA en octobre dernier, l'action de préférence (dite *Golden Share*) détenue par les anciens créanciers regroupés dans ENHC, et qui leur donnait certains droits, n'a plus lieu d'être et a été transformée en action ordinaire.

Nous pouvons donc maintenant nous concentrer sur 2010, qui, dans le contexte économique incertain qui prévaut actuellement, sera encore une année difficile.

L'actualité récente, ce sont bien sûr les conclusions du rapport commandé par Eurostar sur les pannes de décembre dernier, rendues publiques mi-février.

Aucune des recommandations émises par les experts mandatés par Eurostar ne vient à corriger une éventuelle défaillance d'Eurotunnel.

Dès le 22 décembre, j'avais fait savoir à Eurostar et aux autorités françaises et britanniques, afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent, que nous étions prêts à partager notre expertise en matière de protection des locomotives contre la neige ou d'entraînement des équipages au stress. Je préconisais également la mise à disposition par Eurostar d'unités de dépannage supplémentaires et d'un train passagers pour les évacuations. Eurostar pourra également, s'il souhaite le financer, étendre le contrat GSM-R qu'Eurotunnel a signé fin 2009 avec Alcatel-Lucent en vue de migrer l'actuel système de communication ferroviaire vers le numérique, aux communications publiques dans le Tunnel.

Même si cela n'entre pas dans le cadre de ses responsabilités, **Eurotunnel apportera tout son soutien à Eurostar** pour la mise en œuvre des recommandations visant à améliorer son service aux passagers. Il est de notre intérêt qu'Eurostar, notre premier client, rebondisse vite et bien.

Le 27 janvier dernier, nous avons accueilli à bord de l'une de nos Navettes le **15 millionième camion** ayant traversé le Tunnel depuis 1994, année de mise en circulation. Il s'agissait d'un camion appartenant à la flotte de Geodis, quatrième prestataire logistique en Europe. Pour valoriser nos atouts, nous avons créé le Club Développement durable du Détroit qui regroupe les grands transporteurs routiers utilisateurs de nos Navettes afin de les aider à atteindre leurs objectifs environnementaux.

Le projet des **éoliennes** qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'ADEME en 2007 est concrétisé. Les trois éoliennes implantées sur le terminal de Coquelles développent une puissance de 800 KW chacune et produisent une électricité permettant de couvrir les besoins d'environ 2000 foyers. Comme vous pouvez le constater, Eurotunnel ne manque pas une occasion de prouver son implication dans le développement durable.

Le samedi 13 février, près de 7 millions de téléspectateurs ont découvert les coulisses du Tunnel sous la Manche dans l'émission « Zoom sur Calais » sur TF1. Le reportage a été une véritable opportunité de montrer l'insertion réussie de notre entreprise dans le tissu local et son fonctionnement au quotidien 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Depuis l'incendie de 2008, nous avons repris notre place de **leader Transmanche pour les voitures**. Nous sommes toujours le **leader mondial du feroutage** avec en moyenne plus d'un million de camions par an transportés dans le respect de l'environnement sur nos Navettes. Notre objectif est de retrouver notre part de marché historique sur le Détroit d'ici la fin de l'année. Eurostar est incontournable et de nouvelles liaisons sont possibles. Europorte ainsi que le marché gagné récemment pour la maintenance des voies ferrées du Port de Dunkerque, sont des relais de croissance sur des marchés porteurs.

Notre détermination à relever tous les défis de 2010 est intacte.

Fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

FOCUS SUR LES RESULTATS 2009

Groupe Eurotunnel a présenté le 9 mars 2010, ses résultats consolidés 2009¹. Dans un environnement économique dégradé, malgré l'incendie de septembre 2008 qui a limité les trafics en début d'année et la suspension du service Eurostar en fin d'année, Eurotunnel reste bénéficiaire en 2009 avec un résultat net de 1,4 million d'€.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 571 millions d'€, (hors indemnités d'assurance et les quatre nouvelles filiales (ex Veolia Cargo) de Europorte est en baisse de 16% par rapport à 2008.

Le CA des Navettes (311 millions d'€) soit -25% par rapport à 2008 a été affecté par les conséquences de l'incendie de 2008 et la contraction des marchés constatée en 2009. Le marché transmanche camions est de moins 20% par rapport à 2007. Le CA des Navettes est en progression de 10% au 4^{ème} trimestre par rapport à une période impactée par l'incendie l'année précédente.

Le CA en provenance des réseaux ferroviaires (250 millions d'€) est comparable à celui de 2008. La croissance du trafic d'Eurostar durant les deux derniers trimestres 2009 s'est traduite par une augmentation du trafic en année pleine de 1% par rapport à 2008 et ce malgré les perturbations de la fin 2009. Le nombre de trains de marchandises empruntant le Tunnel au second semestre 2009 (+2,4% par rapport à la même période en 2008) a permis de ramener la baisse du trafic à 12% sur l'année par rapport à 2008.

Après prise en compte des indemnités d'assurances au titre de la perte d'exploitation à hauteur de 69 millions d'€ (44 millions d'€ en 2008) et des charges d'exploitation et d'amortissements quasiment stables malgré une hausse substantielle des primes d'assurance, le résultat opérationnel courant est en diminution de 34% par rapport à 2008.

Maîtrise des coûts

La marge d'exploitation (EBITDA²) (325 millions d'€) est en baisse de 19% par rapport à 2008 (403 millions d'€) mais est supérieure au consensus des analystes.

Une stabilité des effectifs et une stricte maîtrise des coûts ont permis de réduire significativement les charges d'exploitation permettant d'absorber la hausse considérable en 2009 des primes d'assurances (20 millions d'€) suite à l'incendie de septembre 2008. Cette maîtrise des coûts qui s'est effectuée sans remettre en cause la qualité de service constituée, pour le Groupe, un atout de compétitivité dans le contexte économique difficile actuel.

Charges financières en baisse

Le coût de l'endettement financier net diminue de 47 millions d'€, soit une forte baisse de 19%, en raison de l'effet des taux d'inflation bas voire négatif sur la tranche de la dette financière indexée sur l'inflation. Les opérations de remboursement des ORA ont abouti à une baisse des charges à ce titre de 7 millions d'€ en 2009.

Résultats net

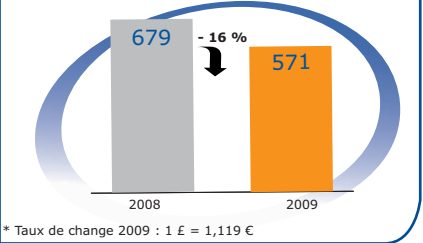
Après prise en compte d'un produit financier net de 32 millions d'€, le résultat net consolidé pour l'exercice 2009 est un bénéfice de 1,4 million d'€ à comparer à un bénéfice net de 34 millions d'€ (recalculé à taux de change constant) en 2008.

¹ Les chiffres indiqués et toutes les comparaisons avec 2008 sont à taux de change constant (1 £ = 1,119 €).

² EBITDA : cette terminologie proche de la notion française d'excédent brut d'exploitation (EBE) correspond aux bénéfices avant intérêts des emprunts, des impôts et taxes, et dotations aux amortissements.

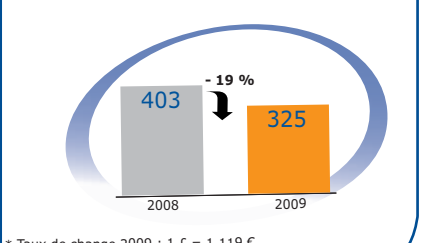
Chiffre d'affaires

En M€



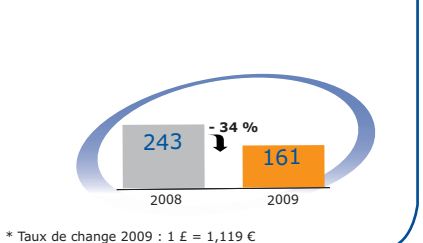
EBITDA

En M€



Résultat opérationnel courant

En M€



Assemblée Générale Mixte

Mercredi 26 Mai 2010 à Coquelles

Participez à la vie de votre entreprise : VOTEZ !

Nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à la disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'Assemblée Générale (cf. article 322-4 du Règlement général de l'AMF et article R. 225-85 du Code de commerce). Insistez auprès de votre banque afin que vous soit délivrée la documentation nécessaire : avis de convocation, formulaire de vote, attestation de participation.

Les actionnaires au nominatif pur et administré ainsi que les détenteurs de CDI recevront à leur domicile, début mai, sans aucune démarche de leur part les avis de convocation et les formulaires de vote.

Les formulaires de vote auxquels les actionnaires au porteur devront joindre leur attestation de détention des titres devront parvenir au teneur de compte au plus tard le **vendredi 21 mai à 17H00**.

Pour en savoir plus, consultez la page internet dédiée à notre Assemblée Générale : www.eurotunnel.com

Les temps forts de l'assemblée générale seront retransmis en différé sur le site internet.

Nos amis les bêtes préfèrent Eurotunnel

En mars nous avons fêté le dixième anniversaire du *Pet Travel Scheme*, le programme spécifique qui permet aux animaux de compagnie accompagnant leurs maîtres d'accéder rapidement et facilement au territoire britannique.

Depuis 2000, près de 500 chiens et chats ont traversé la Manche à bord des Navettes d'Eurotunnel (dont 752 le 3 janvier dernier du continent vers la Grande-Bretagne, record journalier), ce qui représente 48 % des animaux de compagnie entrés au Royaume-Uni, selon le DEFRA (*Department for Environment, Food and Rural Affairs*, équivalent du Ministère de l'Agriculture en France).

La qualité de ce *Pet Travel Scheme* vaut à Eurotunnel d'être désigné par le Kennel Club britannique (Club canin d'envergure nationale) comme le meilleur transporteur transmanche et d'avoir été récompensé par le *Winalot Approved Dog Friendly Awards* (Prix du meilleur accueil des chiens).



Vous avez moins de 500 actions GETSA, abonnez-vous à l'alerte mail pour recevoir la VDA !

Pour des raisons de coûts, la VDA est envoyée en version papier aux seuls détenteurs de 500 actions GETSA et plus, inscrivez-vous à l'alerte email pour recevoir en temps réel la Voie de l'Avenir et les communiqués d'Eurotunnel.

Envoyez à info.actionnaires@eurotunnel.com: vos nom et prénom, adresse postale, référence actionnaire et adresse mail.

Ce service est ouvert à l'ensemble des actionnaires GET quel que soit le nombre d'actions détenues.

Soyez éco-responsable, aidez-nous à préserver la planète et réduire les coûts, on compte sur vous !

La Voie de l'Avenir est un document informatif, non juridiquement opposable.